Page: 1/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel.: 032/384 15 32 Fax: 032/384 79 74
www.bigler-lacke.ch

Date d'impression : 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: LytecSteel
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Vernis de parquets
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bigler AG

Vernis et colles

Oeleweg 7/ Postfach 410

CH-3250 Lyss

Tel. + 41 (0)32/384 15 32

Fax + 41 (0)32/3847974

www.bigler-vernis.ch

- · Service chargé des renseignements: Adrian Bigler. E-Mail: a.bigler@bigler-lacke.ch
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse Freiestrasse 16 8032 Zurich

CH-En cas d'urgence: 145 (24h) Cas non-urgents: 41 44 251 66 66

ou

Tel. 032/384 15 32 (Lundi - Vendredi 7.30 - 11.45 et 13.30 - 16.30)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

SUI

Page: 2/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel: 032/384 153 2 Fax: 032/384 79 74

www.bigler-lacke.ch

Date d'impression : 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

# Nom du produit: LytecSteel

<u>C</u>	(st	iite de la page
CAS: 112-34-5 EINECS: 203-961-6 Numéro index: 603-096-00-8	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1-2,5%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  Eye Dam. 1, H318  Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317  Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05%	<0,05%
CAS: 55965-84-9 Numéro CE: 611-341-5 Numéro index: 613-167-00-5	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	<0,000259
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	0,1-1%

# RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

(suite page 3)

Page: 3/10 3250 Lyss Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel: 032/384 15 32
www.bigler-lacke.ch

Date d'impression: 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

Nom du produit: LytecSteel

(suite de la page 2)

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Diluer avec beaucoup d'eau.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel,

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter l'inhalation de vapeurs / brouillards / gaz.

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Tenir à l'écart de materiaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- · Classe de stockage: 10/12 (CH/TRGS510) Liquides
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 101 mg/m³, 15 ppm

Valeur à long terme: 67 mg/m³, 10 ppm

SSc;

(suite page 4)

Page: 4/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel.: 032/384 15 32 Fax: 032/384 79 74
www.bigler-lacke.ch

Date d'impression : 07.03.2023 Version : 5 (remplace la version 4) Révision : 07.03.2023

# Nom du produit: LytecSteel

			(suite de la page	
IOELV (EU)			$101.2 \text{ mg/m}^3$ , 15 ppm	
	Ü		67,5 mg/m³, 10 ppm	
55965-84-9			2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H E 220-239-6] (3:1)	
VME (Suiss	e) Valeur moment			
	Valeur à long te	erme: (	$0.2 e mg/m^3$	
	S SSc;			
DNEL				
	(2-méthoxyméthy	•	/1 1	
Oral	Langzeit-Longteri	n Oral	36 mg/kg (ver)	
Dermique	Langzeit-Long ter	m	283 mg/kg bw/Tag (arb)	
			121 mg/kg bw/Tag (ver)	
Inhalatoire	Langzeit-Long ter	m	308 mg/m3 (arb)	
			37,2 mg/m3 (ver)	
2634-33-5 1	,2-benzisothiazol-	<i>3(2H)-</i>	one	
Dermique	Langzeit-Long term Langzeit-Long term		0,966 mg/kg bw/Tag (arb)	
Inhalatoire			6,81 mg/m3 (arb)	
PNEC				
34590-94-8	(2-méthoxyméthy	lethoxy	y)propanol	
STP (Sewag	ge treatment plant)	4.168	mg/l	
Freshwater 19 mg/		19 mg	7/1	
Freshwater	sedim.	70,2 n	ng/kg/dwt	
		1.9  mg/l		
		7,02 n	7,02 mg/kg/dwt	
<u> </u>		2,74 n	2,74 mg/kg dwt	
2634-33-5 1	,2-benzisothiazol-	3(2H)-	one	
STP (Sewage treatment plant) 1,03 n		1,03 n	ng/l	
Freshwater		0,004	mg/l	
Freshwater	sedim.	0,049	mg/kg/dwt	
Marine wate				
Marine wate	er sed.	0,005 mg/kg/dwt		
Boden (Soil) 3 mg/kg				

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

Pour la conformité durable des limites d'exposition aux postes de travail (VLE, MAK) et une bonne ventilation aucune mesure particulière n'est requise normalement.

Les mesures d'exposition aux poste de travail sont généralement recommandés.

- · Contrôles techniques appropriés Utiliser une aspiration convenable.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

(suite page 5)

Page: 5/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel.: 032/384 15 32
www.bigler-lacke.ch

Fax: 032/384 79 74

Date d'impression : 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

Nom du produit: LytecSteel

· Protection des mains:

(suite de la page 4)



Gants de protection

Des gants résistant aux produits chimiques (EN374)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Couleur: Jaune clair
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C (DIN 51751)
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair:
 Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

·Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité: Non déterminée.
Densité relative Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 6)

Page: 6/10 Bigler AG 3250 Lyss Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel: 032/384 15 32
www.bigler-lacke.ch

Date d'impression: 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

## Nom du produit: LytecSteel

(suite de la page 5)

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

· Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

2,8 % · Solvants organiques: · Eau: 15,4 % 2,77 % · VOC (CE) · VOC (CH) 1,70 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

· Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant néant

· Explosibles désensibilisés

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles:

Tenir à l'écart de materiaux très acides et alcalins ainsi que d'agents d'oxydation.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Page: 7/10 **Bigler AG** 3250 Lyss Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel: :032/384 15 32
www.bigler-lacke.ch
Fax: 032/384 79 74

Date d'impression: 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

Nom du produit: LytecSteel

(suite de la page 6) · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: 112-34-5 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol Oral LD505.660 mg/kg (rat) Dermique LD504.000 mg/kg (lapin) 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one LD501.193 mg/kg (rat) Oral LD504.115 mg/kg (rat) Dermique 55965-84-9 mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2Hisothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) 66 mg/kg (rat) Oral NOAEL subchronic 90 Tage 66 mg/lkg (rat) NOAEL subchronic 28 Tage 141 mg/Kg (rat) Dermique 4.141 mg/kg (rat) Inhalatoire LC50/4 h 0.17 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatiq	ue:
112-34-5 2-(2-bu	itoxyéthoxy)éthanol
EC50 (48h)	>100 mg/l (daphnia magna)
LC50 (96h)	>100 mg/l (Leuciscus idus)
EC50 (16h)	2.750 mg/l (Desmodesmus subspicatus)
NOEC 96 h	>100 mg/l (Algen/Algues)
2634-33-5 1,2-be	enzisothiazol-3(2H)-one
LC50 (96h)	0,74 mg/l (Fish)
	2,15 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
ErC50 (72h)	0,11 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata Grünalg)
EC50 48 h	2,94 mg/l (daphnia magna)
	(suite page 8

Page: 8/10 3250 Lyss Lacke und Leime/ Vernis et colles Tel.: 032/384 15 32 Fax: 032/384 79 74 www.bigler-lacke.ch

Date d'impression: 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

## Nom du produit: LytecSteel

		(suite de la page 7)
	NOEL 72 h	0,027 mg/l (Skelatonema costatum)
	0	e de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-
	isothiaz	ol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
	NOEC chronic 34 d	0,5 mg/l (Danio rerio)
	LOEL chronic 34 d	0,188 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
	LC50 (96h)	0,58 mg/l (Danio rerio)
	ErC50 (72h)	0,019 mg/l (Skelatonema costatum)
	EC 50 (72 h)	0,027 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata Grünalg)
	NOEC 96 h	0,032 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata Grünalg)
	EC50 48 h	0,16 mg/l (daphnia magna)
	NOEC 21 d	0,0036 mg/l (daphnia magna)
Г	. 12 2 Parsistance et a	dógvadahilitó

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Biologische Abbaurkeit 10 Tage 75 %

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Log POW 0,006 -

#### · 12.4 Mobilité dans le sol

#### 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

KoC 0,28 -

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales: En général non polluant

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Catalogue	· Catalogue européen des déchets					
	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses					
15 01 02	emballages en matières plastiques					
15 01 04	emballages métalliques					

#### · Ordonnance du DETEC condernant les listes pour le mouvement de déchets (SR 814.061.01)

08 01 11(ds): déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

15 01 02: emballages en matières plastiques

15 01 04: emballages métalliques

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 9)

Page: 9/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel.: 032/384 15 32 Fax: 032/384 79 74
www.bigler-lacke.ch

Date d'impression : 07.03.2023 Version: 5 (remplace la version 4) Révision: 07.03.2023

Nom du produit: LytecSteel

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

(suite de la page 8)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformément au.	x
instruments de l'OMI	Non applicable.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- REGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- · Annexe II PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT 67-64-1 | acétone
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

67-64-1 acétone 3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

67-64-1 acétone 3

(suite page 10)

Page: 10/10

Bigler AG 3250 Lyss
Lacke und Leime/ Vernis et colles
Tel.: 032/384 15 32
www.bigler-lacke.ch

Fax: 032/384 79 74

Date d'impression : 07.03.2023 Version : 5 (remplace la version 4) Révision : 07.03.2023

Nom du produit: **LytecSteel** 

· Réglementation Suisse (CH)

(suite de la page 9)

Ordonnance sur les accients majeurs (OPAM) SR 814.012; Aucune seuils quantitatifs Annex 5 OChim SR 813.11: Aucune groupe

- · Indications sur les restrictions de travail: néant
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006, article 31, tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878.

- · Service établissant la fiche technique: Départemant sécurité du produit
- · Date de la version précédente: 03.03.2023
- · Numéro de la version précédente: 4
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie I

 $\label{eq:continuous} \textit{Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique-toxicit\'e à long terme pour le milieu aquatique-Cat\'egorie 2}$ 

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

SUI